



Intelligence économique et pôles de compétitivité: leurs réciprociés.

Myriam Matray

► To cite this version:

Myriam Matray. Intelligence économique et pôles de compétitivité: leurs réciprociés.. Conférence Internationale SIIE 2008 - Systèmes d'Information et Intelligence Economique - 76e Congrès Annuel de l'Association Francophone pour le Savoir (ACFAS): Management et Capacités Organisationnelles, Feb 2008, Hammamet, Tunisie. <hal-00363786>

HAL Id: hal-00363786

<https://hal-univ-lyon3.archives-ouvertes.fr/hal-00363786>

Submitted on 18 Oct 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MATRAY Myriam
88 bis rue élisée reclus
42300 ROANNE
Tel : 06 75 75 84 38
Myriam.matray3@bvra.univ-lyon3.fr

Doctorante au sein de l'équipe MAGELLAN
Université Jean Moulin Lyon 3

**SIIE'2008 : 1^{ère} Conférence Internationale
« Systèmes d'Information et Intelligence Economique »**

**Numéro de l'article : siie_1041512
Thèmes de l'article dans SIIE'2008 : 5**

Intelligence économique et pôles de compétitivité : leurs réciprocity

*Quel est l'apport de l'intelligence économique
comme outil de développement
des pôles de compétitivité ?*

Résumé :

L'Intelligence Economique (IE) fut développée dans son approche anglo-saxonne à la fin des années 1960 aux Etats-Unis par Harold Wilensky. L'IE s'est alors révélée comme un atout pour les entreprises susceptibles d'optimiser leurs résultats. C'est en recouvrant les actions, pratiques, procédures et moyens permettant, d'une part de comprendre, grâce à la maîtrise de l'information, l'environnement économique de l'entreprise, et d'autre part, d'agir ou de réagir, si possible par anticipation que l'IE est devenue un processus incontournable d'adaptation à cette nouvelle ère de réseaux et de connaissances due à la globalisation et à l'essor des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Dans ce contexte concurrentiel, quel est l'apport de l'IE comme outil de développement des pôles de compétitivité (PC) ? En effet l'Europe s'inscrit désormais dans une politique de soutien à l'agglomération d'entreprise, cependant il ne suffit pas de rassembler tous les facteurs nécessaires à la création d'un PC. La recherche et l'innovation sont les clefs de son fonctionnement, de sa réussite ainsi que de sa visibilité nationale et internationale, or l'IE participe au quotidien au renouvellement de celles-ci pour la pérennité du PC, d'où une réciprocity née entre l' IE et les PC...

Mots clefs :

Pôle de compétitivité - innovation - intelligence économique - information stratégique - climat entrepreneurial.

Abstract :

Economic intelligence (EI) has been developed, through the Anglo-Saxon, during the end of 60's in the United States by Harold Wilensky. EI has become an advantage for companies in order to maximise their competitiveness. Nowadays EI is incontrovertible process to follow this new networks and knowledge era, due to the globalisation and increase of TIC. In this competitive context, what's the contribution of EI as a tool development for clusters? Indeed Europe is starting to apply a support politics for clusters. However it's not sufficient to gather the whole of the components to create a cluster. It operates thanks to the research and the innovation, which are regenerated, every day, by EI. Consequently EI has reciprocity connection with cluster...

Keywords :

Cluster - Innovation - Economic Intelligence - Strategic information - Entrepreneurial climate.

Intelligence économique et pôles de compétitivité : leurs réciprocity

*Quel est l'apport de l'intelligence économique
comme outil de développement
des pôles de compétitivité ?*

1. Introduction :

L'intelligence économique IE intervient dans le processus de fonctionnement du pôle de compétitivité. Ce dernier est reconnu comme un outil de l'intelligence économique territoriale dans le sens où il localise sur un territoire donnée l'IE. Autrement dit l'objectif de l'intelligence économique territoriale est de favoriser l'activité économique d'un bassin d'emploi, autour de certaines activités considérées comme stratégiques pour ce territoire par l'intermédiaire entre autre des méthodes de partage de l'information (recours aux Technologies de l'Information et de la Communication TIC...). Selon Y. Bertacchini l'intelligence territoriale est « un processus régulier et continu initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet. De ce fait l'intelligence territoriale peut être assimilée à la territorialité qui résulte du phénomène d'appropriation des ressources d'un territoire puis aux transferts des compétences entre des catégories d'acteurs locaux de culture différente »¹. L'intelligence économique territoriale se présente sous forme d'un système complexe en perpétuel construction imbriquant sur une échelle territoriale un partenariat public/privé, une mobilisation des acteurs économiques locaux autour d'un projet de développement durable commun, un processus de mutualisation des savoirs (savoir-faire/learning by doing, des connaissances, des expériences, de l'information...), des collectivités territoriales (axes de développement...), investisseur et aménageur du territoire (attractivité). En cela le pôle de compétitivité est un outil de l'intelligence économique territoriale puisqu'il fédère les acteurs autour d'un projet de développement territorial durable, il identifie les ressources (génériques et spécifiques) du territoire afin de rassembler, traiter et diffuser l'information. L'agglomération d'entreprise qu'il constitue organise également la mutualisation des savoirs, des compétences, de l'information, sans omettre la compétitivité souhaitée par cette politique de développement économique passant par la visibilité du territoire nationalement et voire internationalement (pôles à vocation nationale et mondiale). Ce processus ne peut se faire sans une reconnaissance des pouvoirs/des autorités publics et une adhésion des acteurs locaux au projet de développement commun. Paradoxalement l'intelligence économique territoriale met en avant le local (l'échelle spatiale) avec finalités globales : la « glocalisation ». Progressivement, la mondialisation est associée au développement territorial « think global but act local ». L'intelligence économique territoriale constitue une adaptation aux changements économiques générés par la globalisation de l'économie ainsi que par les TIC. Alors que les TIC pourraient logiquement amplifier le fonctionnement d'un système économique immatériel², la réalité en est tout autre : le « face to face » demeure primordial tel le démontre l'organisation d'un pôle, d'un cluster, les phénomènes de métropolisation...

¹ Bertacchini Y. et Oueslati L., « Entre information et processus de communication: l'intelligence territoriale », 2003 (<http://www.isdm.org>)

² Lévy M., Jouyet JP., « L'économie de l'immatériel, la croissance de demain », Rapport de la commission sur l'économie de l'immatériel, 2006, In Debos F. « Les pôles d'excellence : une réponse à la nécessité d'une approche intégrative et holistique de l'innovation », VIème Colloque International « TIC & Territoire : Quels développements ? », Lyon III, juin 2007, disponible par : <http://isd.univ-tln.fr/PDF/isd30/F.Debos.pdf>

L'intelligence économique territoriale permet d'exploiter le potentiel économique de cette nouvelle ère de réseaux et de connaissances par l'intermédiaire notamment de pôles de compétitivité (cf. Fig.1 ci-dessous) associant des entreprises, des centres de recherche et développement, des universités et des grandes écoles, des réseaux de petites et moyennes entreprises, avec l'association de chambres consulaires.

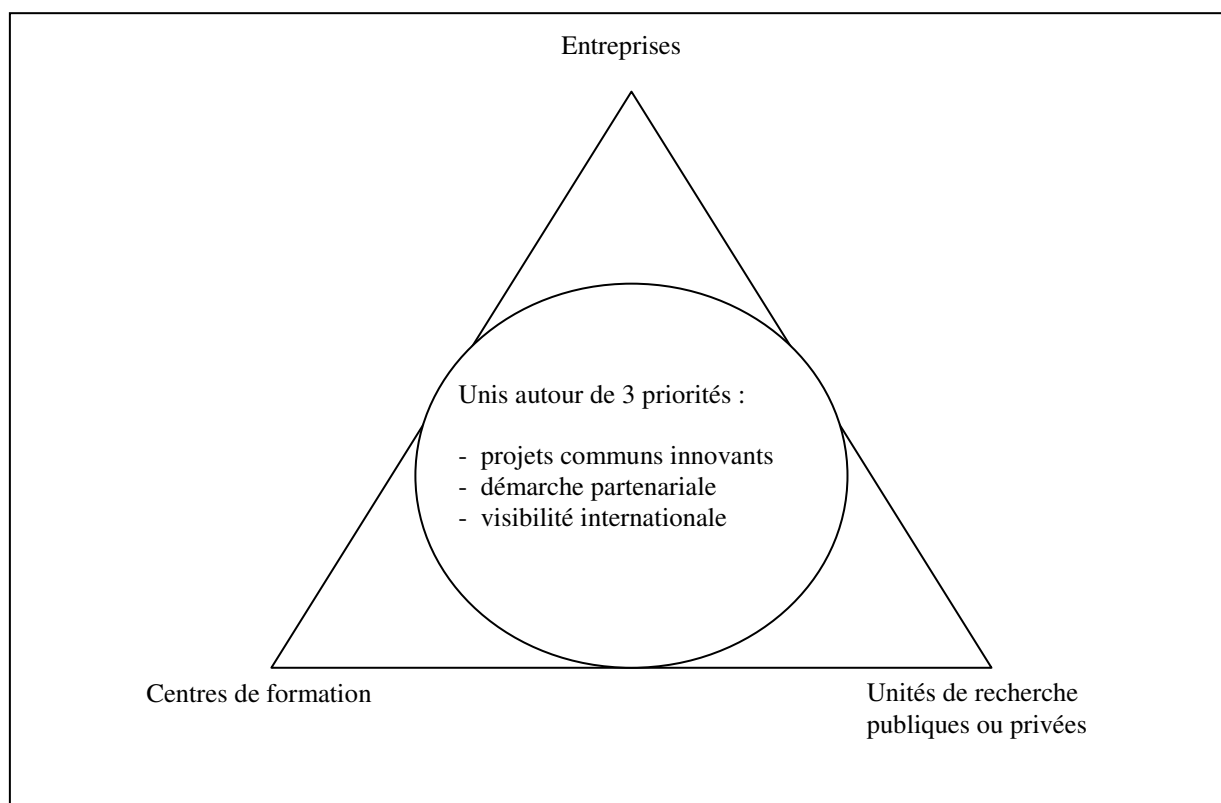


Figure 1 : Définition d'un pôle de compétitivité³

Progressivement, l'étude du local a été mise en exergue, après une politique française de soutien aux SPL (Système Productif Local) depuis 1997, les politiques de développement local ont évolué vers des secteurs moins traditionnels favorisés par l'essor des pôles de compétitivité. En 2005, le CIACT (Comité Interministériel d'Aménagement et de Compétitivité des Territoires) labellisait 67 pôles de compétitivité, dont 6 « projets mondiaux » concernant des secteurs aussi divers que les nanotechnologies, l'électronique, l'agriculture, la mer ou l'aéronautique et 9 « projets à vocation mondiale ». Aujourd'hui, après la réception de nouvelles candidatures et la fusion de pôles déjà labellisés, **les pôles de compétitivité sont au nombre de 71** (depuis juillet 2007). Parmi eux ont été distingués **7 pôles mondiaux et 10 pôles à vocation mondiale** visualisés sur la carte ci-dessous.

³ Source figure 1 : Carel S., « La politique française de développement de réseaux d'entreprises localisés, Technopôles, SPL, pôles de compétitivité : quels enjeux pour les territoires ? », *La politique française de développement de réseaux d'entreprises localisés*, Septièmes Rencontres de Théo Quant, janvier 2005, disponible par : <http://thema.univ-fcomte.fr/theoq/pdf/2005/Carel-theoquant05.pdf>



Figure 2 : Cartographie des PC⁴

Au niveau de la région Rhône-Alpes (cf. Fig. 2) cela se traduit par 15 pôles de compétitivité dont 3 mondiaux (LyonBiopôle, Minalogic, Axelera)⁵ sur les 71 français.

L'enjeu de ces pôles de compétitivité est de regrouper sur un même espace géographique les entreprises, les unités de recherche publiques ou privées, les laboratoires et les organismes de formation engagés dans une démarche partenariale destinée à dégager des synergies afin de mettre en œuvre des projets coopératifs innovants. Mais quel est l'apport de l'intelligence économique comme outil de développement des pôles de compétitivité ? En effet il existe une réciprocity entre pôles de compétitivité et intelligence économique, cette dernière est porteuse de diffusion de l'information « interne » et « externe » au pôle et intervient également au niveau du mode de fonctionnement de celui-ci.

⁴ Source figure 2 : <http://www.telecom.gouv.fr/rubriques-menu/entreprises-economie-numerique/poles-competitivite-tic/carte-poles-731.html>

⁵ Trimestriel Top Rhône Alpes N°4, « 15 pôles de compétitivité en Rhône-Alpes dont 3 mondiaux (LyonBiopôle, Minalogic, Axelera). », spécial automne 2007.

2. L'IE est porteuse de diffusion de l'information « interne » et « externe » au pôle

2.1 – Le rôle de l'IE « intrapôle »

Effectivement, plusieurs questions suivantes peuvent se poser : comment les clusters se créent et surtout comment ils fonctionnent en « interne »?

Les pôles de compétitivité qualifiés également de clusters s'inscrivent dans la famille des Organisation Productive Locale (OPL) dans laquelle il existe plusieurs formes d'organisations : district industriel, Système Productif Local (SPL), cluster/pôle de compétitivité... A ce titre, le cluster se définit comme « un système d'entreprises ancré dans une région dont l'interactivité concourt à assurer la compétitivité mondiale de long terme à une production nationale »⁶. Pour constituer une OPL, le clustering, outil de politique régionale est utilisé. Cette méthode consiste à :

- Sensibiliser les entreprises aux enjeux d'une stratégie de cluster et leur fournir une information susceptible de favoriser l'émergence d'initiatives des acteurs.
- Apporter une aide aux premières étapes : aide à la recherche de partenaires, formalisation et validation des projets.

Toutefois le clustering n'est pas une méthode permettant la réussite de l'implantation d'un cluster, c'est uniquement le processus de rassembler tout ce dont le cluster a besoin, c'est une série de mécanismes mais le fonctionnement de celui-ci n'est pas forcément assuré. Effectivement, les interactions entre les membres du cluster et les liens entre ces entreprises et l'industrie régionale sont indispensables. Divers éléments entre en jeu, le cluster repose sur : des interactions entre la structure de l'industrie, les industries connexes et de soutien, la présence de facteurs structurels (matières premières, éducation, infrastructures, structures de transport, instituts de recherche...), ressources et actifs spécifiques (Grille de Colletis G. et Pecqueur B.), et autres... dont l'intelligence économique. Il ne s'agit pas d'imposer ce système d'entreprises par « le haut » (encouragement gouvernemental, schémas d'aménagement du territoire des services collectifs, définition de zones...), il convient de créer une interaction entre les membres pour faire fonctionner le cluster et créer une dynamique interne d'innovation propre à celui-ci par l'intermédiaire de l'intelligence économique.

Précisons que l'intelligence économique comprend globalement trois volets :

- la veille dans l'objectif d'acquérir l'information stratégique pertinente,
- la protection du patrimoine informationnel,
- et l'influence afin de propager une information ou des normes de comportement (« capital formel » de Y. Bertacchini qu'il définit comme « un ensemble de règles et de procédures communes »⁷) et d'interprétation qui favorise la stratégie du pôle.

En ce qui concerne la dynamique « intrapôle » le troisième volet de l'intelligence économique est plus prégnant.

Le schéma suivant (cf. Fig. 3) intègre la variable de l'intelligence économique au fonctionnement du pôle. Avec l'émergence des TIC, progressivement la société de l'information se construit. Dans ce contexte le processus d'intelligence économique, de démarche d'information et de communication, par le biais de l'intégration territoriale des TIC, est primordiale, souligne Y. Bertacchini, « au risque de se trouver marginalisé sur un plan national comme international »⁸. Or un des premiers facteurs de succès des pôles de compétitivité est la présence conjointe sur un même site de centres de recherche public ou privé et d'entreprises tournées vers les

⁶ Samson I dir., *L'économie contemporaine en leçons*, Dalloz, 2004, 2008.

⁷ Bertacchini Y. et Oueslati L., « Entre information et processus de communication: l'intelligence territoriale », 2003 (<http://www.isdm.org>).

hautes technologies. L'enjeu est de faciliter l'échange de l'information entre les acteurs afin de mettre en place un processus de communication par les réseaux appropriés transférant les compétences et diffusant l'innovation. Le pôle s'inscrit dans une logique d'intelligence collective⁹ catalyseur de richesse collective, de partage des savoirs : éléments primordiaux pour favoriser, pour activer la recherche tributaire de cette culture entrepreneuriale (cf. Fig. 3). Cette recherche collaborative génère de l'innovation dans l'objectif d'une compétitivité à visibilité nationale et voire internationale. Cependant il reste à souligner que l'IE est un processus en perpétuel action¹⁰ et l'information transmise par ce biais est porteuse de compétitivité puisqu'elle représente l'information stratégique dont dispose le pôle en question et non un autre pôle. L'enjeu est de toujours chercher à acquérir de nouvelles informations à l'aune des avancées scientifiques.

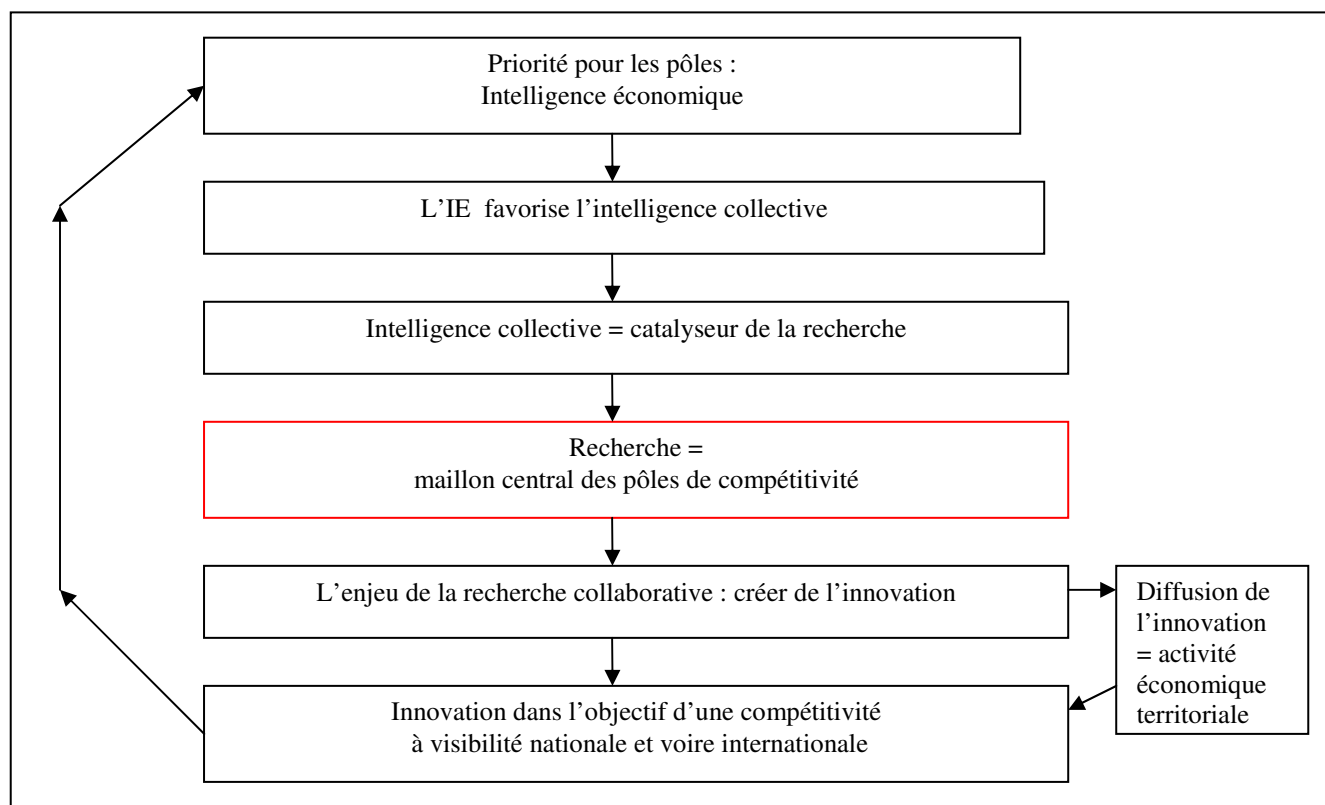


Figure 3 : Le rôle « intrapôle » de l'IE¹¹

Ce schéma met en exergue le rôle de l'IE « intrapôle » qui diffuse de l'information stratégique, qui sera reçue et traitée sciemment (amélioration grâce aux TIC de l'efficacité de la prise de décision permise par une veille

⁸ Bertacchini Y. et Oueslati L., « Entre information et processus de communication: l'intelligence territoriale », 2003 (<http://www.isdm.org>).

⁹ L'Intelligence collective « consiste précisément à valoriser toute la diversité des connaissances, des compétences et des idées qui se trouvent dans une collectivité et à organiser cette diversité en un dialogue créatif et productif. » Zara O., *Le management de l'intelligence collective : vers une nouvelle gouvernance*, M2 éditions, 2005, In Knauf A., « Le rôle des acteurs dans un dispositif régional d'intelligence économique : La place de l'informédaire en tant que médiateur et animateur du dispositif », 2006, disponible par : http://hal.inria.fr/docs/00/10/73/12/PDF/knauf_numeroIE2006_corrige.pdf

¹⁰ Zartarian Michaël, Centraliens, novembre 1998, In Carayon B., *Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale*, La Documentation Française, 2003, p. 111 : « Fondamentalement, l'Intelligence Economique a trois grandes vocations : - Maîtrise et protection du Patrimoine scientifique, technologique et concurrentiel de l'Entreprise, - Détection des menaces et opportunités que l'entreprise peut affronter, - Constitution de stratégies d'influences au service de l'entreprise. Il s'agit d'un processus en continu, permanent et heuristique, dont l'objectif général est d'améliorer la compétitivité de l'entreprise en lui donnant les moyens de connaître et comprendre son environnement pour éclairer ses décisions. »

¹¹ Source figure 3 : réalisé par l'auteur.

stratégique plus performante) pour créer de l'innovation (amélioration de l'image de marque de l'entreprise avec un pôle innovant) facteur de différenciation et d'avantage concurrentiel, par conséquent synonyme de compétitivité. Sans omettre le financement de programmes de recherche des pouvoirs publics, vecteurs de l'intensité de la part attribuée à l'initiative d'intelligence économique au sein du pôle de compétitivité.

2.2 – L'intelligence économique externe au pôle : ses réseaux

L'IE joue également un rôle externe au pôle, en effet afin de maîtriser l'IE, concept qui fait partie de notre quotidien mais dont nous cernons pourtant mal la réalité, l'appropriation des Technologies de l'Information et de la Communication TIC est fondamentale. Les TIC, outils majeur de l'Intelligence Economique IE, sont définies comme tout ce qui relève des techniques utilisées dans le traitement et la transmission des informations, principalement l'informatique, l'Internet et les télécommunications.

Comme le souligne D. Bounoux : « Il est vrai que le propre des médias, à commencer par notre corps, est de fonctionner en se faisant oublier. On a défini la santé comme la poursuite de la vie dans le silence des organes ; de même, la lecture est à son régime optimal quand j'oublie mon livre pour vagabonder en imagination dans le monde qu'il m'ouvre ; une route quand elle glisse en douceur, avalée par les pneus ; le cinéma quand, pris par le film, j'oublie tout de la projection, etc. De même que les signes s'effacent dans ce qu'ils désignent, nos médias fonctionnent normalement sans rature. Quand le doigt montre la lune, il faut être imbécile – ou sémio-médiologue – pour regarder le doigt. »¹²

De même c'est par l'appropriation des TIC, outils de l'IE, que le pôle bénéficie d'une visibilité nationale et internationale. Les pôles de compétitivité requièrent le besoin de réseaux de télécommunication à haut débit et tous autres apports des TIC pour fonctionner et se développer. Les TIC permettent également l'extension du marché potentiel (commerce électronique). La mondialisation des TIC a malgré tout des limites en termes de sécurité et d'éthique, l'IE intervient dans ce cas pour la protection du patrimoine informationnel.

L'intelligence économique constitue une adaptation aux changements économiques générés par la globalisation de l'économie ainsi que par les TIC.

3. L'intelligence économique soulève des interrogations envers le fonctionnement des pôles de compétitivité

3.1 – L'intelligence économique : une « atmosphère industrielle » ?

Dans ce paragraphe il sera fait référence à A. Marshall qui a étudié les districts industriels, précisons que comparativement aux pôles de compétitivité, les districts industriels et les Systèmes Productifs Locaux SPL sont davantage tournés vers des secteurs traditionnels alors que les pôles de compétitivité ou encore les clusters se distinguent par des secteurs orientés plus particulièrement vers les hautes technologies. Cependant l'un comme l'autre ont une structure similaire qualifiée d'Organisation Productive Locale.

¹² Bounoux D., Introduction aux sciences de la communication, Editions La Découverte & Syros, Paris, 2001, p. 58-59.

Marshall¹³ fut le premier à observer, l'impact bénéfique de regroupement d'entreprises qu'il qualifia de « District industriel ». Depuis des Systèmes Productifs Locaux SPL, se sont organisés, créés à l'image du « District Industriel du Prato », situé près de Florence en Toscane, qui fût à l'origine de la première étude empirique¹⁴ sur ce type de concentration industriel par G. Becattini¹⁵ à la fin des années 1970. Depuis, l'essor de différentes formes d'Organisation Productive Locale OPL créées artificiellement, dans la plupart des cas, est remarqué. Toutefois le clustering n'est pas une méthode permettant la réussite de l'implantation d'un cluster, c'est uniquement le processus de rassembler tout ce dont le cluster a besoin, c'est une série de mécanismes mais le fonctionnement de celui-ci n'est pas forcément assuré. Effectivement, il ne s'agit pas d'imposer ce système d'entreprises par « le haut » (encouragement gouvernemental, schémas d'aménagement du territoire des services collectifs, définition de zones...), il convient de créer une « atmosphère industrielle » propre au district. Par cette expression Marshall met en exergue que « les secrets de l'industrie cessent d'être des secrets : ils sont pour ainsi dire dans l'air et les entrepreneurs apprennent inconsciemment beaucoup d'entre eux (...) si quelqu'un trouve une idée nouvelle, elle est aussitôt reprise par d'autres et combinée avec des suggestions de leur propre cru... »¹⁶. Ce contexte est propice au dynamisme et à l'activité économique de cette OPL au sein du territoire en question.

Précisons que cette notion d' « atmosphère industriel » a été mise en lumière dans un district Italien basé sur une culture méditerranéenne où les liens de parentés sont très forts. Cet ancrage culturel étant propice au partage de l'information et au développement d'un climat entrepreneurial très riche.

Il en est de même où l'on observe que les pays du sud développent davantage cet « atmosphère industriel » avec l'exemple du SPL textile de Ksar-Hellal¹⁷ (en Tunisie) connu pour son réseau de production et de solidarité. Cependant cette culture méditerranéenne a été constatée dans des SPL de secteurs traditionnels, dans ce cas précis, le secteur textile : Ce processus aurait-il opéré si l'activité avait été tournée vers les hautes technologies ?

Parallèlement l'Intelligence Economique IE pourrait être assimilée au processus permettant d'enrichir artificiellement cette atmosphère industrielle qui est plus ou moins fort selon la culture du pays dans lequel se localise le pôle. L'IE éveille une variable qui n'est pas forcément naturelle pour l'homme à savoir le partage de l'information et des savoirs dans un milieu concurrentiel ce qui nous amène au dernier point de cet article mettant en évidence la nécessité du face to face.

¹³ Marshall A., *Les Principes de l'économie politique*, 1890, et Marshall A., *Principles of Economics*. London: Macmillan, 1890.

¹⁴ En Italie ce type de concentration industriel territorial fut mis en évidence par G. Becattini, aux Etats-Unis par A. Scott et en France par C. Courlet.

¹⁵ Becattini G., « Le District Marshallien : une notion socio-économique », In Benko G. et Lipietz A., *Les régions qui gagnent*, Paris, PUF, 1992.

¹⁶ Samson I dir., *L'économie contemporaine en leçons*, Dalloz, 2004, 2008.

3. 2 – Paradoxalement l'IE nécessite le « face to face »

Alors que les TIC, outils de l'IE, pourraient logiquement amplifier le fonctionnement d'un système économique virtuel, la réalité en est tout autre : la communication interpersonnelle ou le « face to face » demeure primordial tel le démontre l'organisation d'un pôle, d'un cluster, les phénomènes de métropolisation... Cependant comment voir ou se produit l'IE dans les pôles, à quels moments ? Dans quels enjeux financiers ? Comment faire pour permettre l'échange d'informations stratégiques dans ce milieu concurrentiel ? Les TIC sont des réseaux mais facilement contrôlables, « interceptable », le face to face demeure alors lui aussi au même titre que les TIC un outil de l'IE.

A ce titre, l'intérêt d'espace public neutre contribue au processus de l'IE : les restaurants, les cafétéria... souvent dans ces espaces, qualifiés par Fisher d' « espaces sociaux » (cf. Fig. 4) des réunions informelles ont lieu avec des échanges tacites. Le paradoxe de l' « IE est d'être immatérielle, loin de tout et a la fois proche de tous... »¹⁸.

L'établissement est la cellule de base de l'espace industriel. Il occupe un lot cadastral d'une superficie plus ou moins grande où les « vides » (parkings, aires de stockage extérieures, faisceaux de voies...) peuvent l'emporter sur les « pleins » (l'usine proprement dite).

En fait, l'établissement industriel comprend divers sous-espaces :

- les espaces de production ;
- les espaces de stockage (matières premières, produits semi-finis, produits finis et déchets) ;
- les espaces administratifs (services administratifs, techniques et commerciaux) ;
- les **espaces dits « sociaux »** (vestiaires, douches, sanitaires, infirmerie, service médico-social, cantine et cafétéria) ;
- les espaces périphériques (parkings pour voitures et cycles, aires d'évolution des véhicules et espaces verts).

*Figure 4 : L'établissement industriel et ses sous-espaces*¹⁹

L'exemple le plus parlant reste celui de la City (place financière de Londres) où les banquiers et traders s'échangent quotidiennement des informations stratégiques (veille économique...). Ce processus, tant qu'il continuera à se renouveler chaque jour, est l'assurance de la vie du marché financier Londonien.

¹⁷ Ferguene A. et Hsaini A., « Développement endogène et articulation entre globalisation et territorialisation : éléments d'analyse à partir du cas de Ksar-Hellal », Revue Région et Développement n°7-1998.

¹⁸ Citation de l'auteur

¹⁹ Source figure 4 : Fischer G.N., *Espace industriel et liberté*, Paris, PUF, Coll, 1980, p. 45-46. In Mérenne-Schoumaker B., *La localisation des industries, enjeux et dynamiques*, les PUR (Presses Universitaires de Rennes), 2002, p. 54.

4. Conclusion

L'IE recouvre les actions, les pratiques, les procédures et les moyens permettant, d'une part de comprendre, grâce à la maîtrise de l'information, l'environnement économique de l'entreprise, et d'autre part, d'agir ou de réagir, si possible par anticipation pour elle-même et face à ses concurrents. Son objectif est par conséquent d'optimiser la compétitivité, dans le cas de cette étude, des PC. Effectivement, l'IE favorise les démarches partenariales, l'intelligence collective, la recherche collaborative, le partage des compétences et des savoir-faire, dans la limite du jeu concurrentiel, de manière à stimuler l'innovation à des fins compétitives. En anglais, le terme « Competitive Intelligence » véhicule la notion d'avantage concurrentiel acquis par l'analyse de l'information et la prise de décision. Pour Harold Wilensky²⁰, précurseur du concept anglo-saxon de l'IE, deux problématiques se posent :

- 1) Les stratégies collectives et la coopération entre gouvernements et entreprises dans la production d'une connaissance commune pour la défense de l'avantage concurrentiel,
- 2) L'importance de la « connaissance » dans l'économie et l'industrie comme moteur stratégique du développement et du changement.

De ce fait, comme le met en exergue le rapport Martre²¹ - groupe de travail « Intelligence économique et stratégie des entreprises » du Commissariat général au Plan - l'intelligence économique joue un rôle important en tant que facteur immatériel de la compétitivité des organisations. En ce sens, une réciprocité est née entre IE et PC puisqu'ils se réunissent pour un même objectif : la mise en place de projets novateurs en milieu concurrentiel à des fins compétitives. Cependant il ne faut pas omettre l'intervention, généralement financière, des pouvoirs publics qui permettent, en partie, la concrétisation matérielle de ces projets novateurs reposant sur un investissement financier : le coût du matériel informatique, de maintenance, le coût de formation du personnel apte à traiter l'information reçue, le coût du rythme soutenu des innovations, le financement des programmes de recherche, ou encore la mise en œuvre de ce qui facilite la vie du pôle au quotidien...

Ainsi, l'IE suscite un intérêt à la fois par son action « intrapôle » dans le sens où elle favorise l'intelligence collective mais aussi par action externe au PC facilitant la visibilité nationale ou internationale de celui-ci. A travers ces pratiques informationnelles l'IE s'inscrit dans une dimension cognitive où seule la capacité de traitement de l'information des membres du pôle de compétitivité fera la différence, sera « l'avantage concurrentiel » face à la concurrence. C'est pourquoi la dimension sociale est également cruciale puisqu'elle intervient au niveau des pratiques qui génèrent l'IE, sans climat entrepreneurial, sans démarche partenariale, sans espaces sociaux... sans une certaine reconstitution d'une « atmosphère industrielle » l'IE trouverait difficilement sa concrétisation dans des projets novateurs. Une réciprocité est née entre IE catalyseur d'une dimension cognitive et le PC catalyseur d'une dimension sociale. C'est pourquoi l'IE est en perpétuel mouvement car elle inclut des dimensions cognitives sans cessent en évolution mais dépend également de dimensions sociales qui elles aussi sont très variables d'un PC à un autre, d'un territoire à un autre, d'une culture à une autre...

²⁰ Wilensky H., *Organizational Intelligence: Knowledge and Policy in Government and Industry*, 1960, Basic Books, 1967, 1969.

²¹ Commissariat Général du Plan, *Intelligence économique et stratégie des entreprises*, La Documentation Française, Paris, 1994, In Harbulot C., Moinet N., Lucas D., « La guerre cognitive : à la recherche de la suprématie stratégique », *VIème forum intelligence économique de l'Association Aéronautique et Astronautique Française*, Menton, septembre 2002, disponible par : <http://www.infoguerre.fr/fichiers/3AF25092002.pdf>

Bibliographie :

Becattini G., « Le District Marshallien : une notion socio-économique », In G. Benko et A. Lipietz, *Les régions qui gagnent*, Paris, PUF, 1992.

Benko G. et Lipietz A., *Les régions qui gagnent*, Paris, PUF, 1992.

Bertacchini Y. et Oueslati L., « Entre information et processus de communication: l'intelligence territoriale », 2003 (<http://www.isdm.org>)

Bougnoux D., *Introduction aux sciences de la communication*, Editions La Découverte & Syros, Paris, 2001, p. 58-59.

Carayon B., *Intelligence économique, compétitivité et cohésion sociale*, La Documentation Française, 2003.

Carel S., « La politique française de développement de réseaux d'entreprises localisés, Technopôles, SPL, pôles de compétitivité : quels enjeux pour les territoires ? », *La politique française de développement de réseaux d'entreprises localisés, Septièmes Rencontres de Théo Quant*, janvier 2005, disponible par : <http://thema.univ-fcomte.fr/theoq/pdf/2005/Carel-theoquant05.pdf>

Commissariat Général du Plan, *Intelligence économique et stratégie des entreprises*, La Documentation Françaises, Paris, 1994.

Debos F. « Les pôles d'excellence : une réponse à la nécessité d'une approche intégrative et holistique de l'innovation », *VIème Colloque International « TIC & Territoire : Quels développements ? »*, Lyon III, juin 2007, disponible par : <http://isdm.univ-tln.fr/PDF/isdm30/F.Debos.pdf>

Ferguene A. et Hsaini A., « Développement endogène et articulation entre globalisation et territorialisation : éléments d'analyse à partir du cas de Ksar-Hellal », *Revue Région et Développement* n°7-1998

Fischer G.N., *Espace industriel et liberté*, Paris, PUF, Coll, 1980, p. 45-46. In Mérenne-Schoumaker B., *La localisation des industries, enjeux et dynamiques*, les PUR (Presses Universitaires de Rennes), 2002, p. 54.

Harbulot C., Moinet N., Lucas D., « La guerre cognitive : à la recherche de la suprématie stratégique », *VIème forum intelligence économique de l'Association Aéronautique et Astronautique Française*, Menton, septembre 2002, disponible par : <http://www.infoguerre.fr/fichiers/3AF25092002.pdf>

Knauf A., « Le rôle des acteurs dans un dispositif régional d'intelligence économique : La place de l'informédaire en tant que médiateur et animateur du dispositif », 2006, disponible par : http://hal.inria.fr/docs/00/10/73/12/PDF/knauf_numeroIE2006_corrige.pdf

Lévy M., Jouyet JP., « L'économie de l'immatériel, la croissance de demain », Rapport de la commission sur l'économie de l'immatériel, 2006.

Marshall A., *Les Principes de l'économie politique*, 1890, et Marshall A., *Principles of Economics*. London: Macmillan, 1890.

Samson I dir., *L'économie contemporaine en leçons*, Dalloz, 2004, 2008.

Trimestriel Top Rhône Alpes N°4, « 15 pôles de compétitivité en Rhône-Alpes dont 3 mondiaux (LyonBiopôle, Minalogic, Axelera).», spécial automne 2007.

Wilensky H., *Organizational Intelligence: Knowledge and Policy in Government and Industry*, 1960, Basic Books 1967, 1969.

Zara O., *Le management de l'intelligence collective : vers une nouvelle gouvernance*, M2 éditions, 2005.

Bibliographie des figures:

Figure 1 :

Carel S. , « La politique française de développement de réseaux d'entreprises localisés, Technopôles, SPL, pôles de compétitivité : quels enjeux pour les territoires ? », *La politique française de développement de réseaux d'entreprises localisés*, *Septième Rencontres de Théo Quant*, janvier 2005, disponible par : <http://thema.univ-fcomte.fr/theoq/pdf/2005/Carel-theoquant05.pdf>

Figure 2 :

<http://www.telecom.gouv.fr/rubriques-menu/entreprises-economie-numerique/poles-competitivite-tic/carte-poles-731.html>

Figure 3 :

Réalisé par l'auteur : Myriam Matray

Figure 4 :

Fischer G.N., *Espace industriel et liberté*, Paris, PUF, Coll, 1980, p. 45-46. In Mérenne-Schoumaker B., *La localisation des industries, enjeux et dynamiques*, les PUR (Presses Universitaires de Rennes), 2002, p. 54.